

## Des mesures de sécurité renforcées pour les voyageurs

Le 20 mai 2020

---

Dans le cadre de sa stratégie de relance, le gouvernement albertain met en place les mesures de santé publique les plus strictes au pays pour les voyageurs internationaux afin de prévenir la propagation des cas de COVID-19 liés aux voyages.

Les mesures de santé publique seront mises en œuvre par étapes.

Au cours de la première phase, les voyageurs arrivant aux aéroports internationaux de Calgary et d'Edmonton en provenance de l'étranger devront passer par un point de contrôle provincial, où ils devront remplir un plan d'isolement albertain. Les voyageurs seront également soumis à une analyse thermique, une température corporelle élevée pouvant être un symptôme de la COVID-19.

« Des pays comme Taïwan, Singapour et la Corée du Sud ont réussi à limiter la propagation parce qu'ils ont pris des mesures immédiates pour sécuriser leurs frontières et ce, avant que l'Organisation mondiale de la santé ne déclare la COVID-19 comme une pandémie. J'ai été clair : il était irresponsable de la part du Canada d'attendre si longtemps pour fermer ses frontières, surtout avec les pays où les niveaux d'infection étaient élevés. Bien que l'Alberta ne contrôle pas qui peut venir ici par avion, nous allons déployer une approche plus rigoureuse dans le dépistage des arrivants internationaux. Ces mesures sont essentielles pour nous permettre de continuer à aplanir la courbe et à assurer la sécurité des Albertaines et des Albertains. »

*Jason Kenney, premier ministre*

Dans le cadre de leur plan d'isolement, les voyageurs doivent préciser s'ils disposent d'un endroit approprié pour s'isoler pendant les 14 jours requis, comment ils se rendront à leur lieu d'isolement et quels sont leurs plans pour obtenir des produits de première nécessité comme de la nourriture et des médicaments.

### Renseignements connexes (en anglais seulement)

[Isolation Requirements](#)

[Information for Travellers](#)

[COVID-19 info for Albertans](#)

### Demandes des médias

[Christine Myatt](#)

Attachée de presse

780-446-2179

Si nécessaire, les fonctionnaires provinciaux aideront les voyageurs à obtenir de l'aide pour répondre aux exigences d'isolement.

Les responsables gouvernementaux effectueront un suivi auprès des voyageurs dans les trois jours pour s'assurer que ces derniers respectent les consignes de santé publique et qu'ils disposent des informations et du soutien dont ils ont besoin.

« À mesure que le pic de l'épidémie passe et que le monde commence à aller de l'avant, les voyages augmenteront progressivement. Le contrôle de la propagation de la COVID-19, en particulier celle liée aux voyages, est une étape clé pour protéger les Albertaines et les Albertains et continuer à aplanir la courbe. Protégez-vous et protégez vos proches en suivant toutes les mesures de santé publique, en pratiquant l'éloignement physique et en maintenant de bonnes habitudes d'hygiène. »

*Dre Deena Hinshaw, médecin-hygiéniste en chef de l'Alberta*

Les aéroports de Calgary et d'Edmonton mettent également en place des protocoles de nettoyage améliorés pour les salles d'arrivée ainsi que pour les surfaces fréquemment touchées, en installant du désinfectant pour les mains à chaque kiosque et à chaque machine à écran tactile.

La deuxième phase consistera à mettre en place un point de contrôle provincial similaire au poste frontalier entre l'Alberta et les États-Unis à Coutts, qui est le plus fréquenté de la province. Ce point de contrôle permettra d'accueillir les voyageurs dans la province tout en s'assurant qu'ils connaissent les protocoles de l'Alberta relatifs à la COVID-19. Les déplacements économiques essentiels ne seront pas perturbés.

Tous les voyageurs sont également encouragés à télécharger l'application ABTraceTogether à leur arrivée en Alberta. L'application améliore le processus actuel de traçage manuel et contribue à protéger les individus et leurs proches.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie de relance de l'Alberta, qui vise à éliminer les restrictions en matière de santé publique et à rouvrir notre économie en toute sécurité. Pour plus d'information, visitez [alberta.ca/RelaunchStrategy](https://alberta.ca/RelaunchStrategy) (en anglais seulement).

## En bref

- [L'avis aux voyageurs internationaux](#) reste en vigueur et la frontière entre le Canada et les États-Unis reste fermée à tout trafic non essentiel.
- Tous les voyageurs qui arrivent en Alberta en provenance de l'étranger sont tenus de [s'isoler](#) (en anglais seulement) pendant 14 jours et de surveiller leurs symptômes.
- La mesure la plus importante que les Albertaines et les Albertains peuvent prendre pour prévenir les maladies respiratoires, dont la COVID-19, est de pratiquer une bonne hygiène.

- Cela comprend de se laver régulièrement les mains pendant au moins 20 secondes, d'éviter de se toucher le visage, de tousser ou d'éternuer dans son coude ou sa manche, et de jeter ses mouchoirs de façon appropriée.
- Toute personne ayant des problèmes de santé ou présentant des symptômes de la COVID-19 doit remplir une [auto-évaluation de la COVID-19 en ligne](#) (en anglais seulement).
- Pour obtenir des recommandations sur la façon dont vous pouvez vous protéger et protéger votre communauté, visitez [alberta.ca/COVID19](#) (en anglais seulement).